



MAIRIE  
DE  
**LA ROQUEBROU**  
15150

Téléphone 04.71.46.00.48  
Télécopie 04.71.46.09.28  
e-mail :

mairiedelaroquebrou@wanadoo.fr

# Conseil Municipal du 9 mai 2016

## Compte rendu

Le Conseil Municipal a réuni 11 élus.  
Absence de Mr BEYNEL, Mme LEPCZYNSKI et Mr ROUGE.  
Mme VIGNY est élue secrétaire de séance.

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mr ROUGE, absent non excusé, dans lequel il précise que la présence de Mr NEVADO lors du précédent conseil n'a pas été mentionnée dans le compte rendu, ni les possibilités d'emprunt de la commune estimées jusqu'à 800 000 € par le comptable. Mr BLANDINO précise que celui-ci est venu présenter les comptes de gestion et que la commune se réserve la possibilité d'emprunter mais pas au niveau indiqué (250 000 € de provisionné au budget).

- **Adoption du compte rendu du dernier conseil municipal du 5 avril 2016**

**Adoption à 7 voix pour, 1 voix contre (Mr MALVEZIN) et 3 abstentions (Mr AUDISSERGUE - Mr BESSE - Mr CARNEIRO)**

Mr MALVEZIN revient sur la phrase qui l'a interpellé, dite par Mr ROUGE, lors du précédent conseil, « tout est à l'envers et c'est le bordel au Conseil Départemental » et dit que cette phrase a été sortie de son contexte. Mr BLANDINO précise que cette phrase a bien été mentionnée lors de la discussion sur le dossier des demandes de subventions auprès du Département concernant le Fonds Cantal Solidaire.

Concernant les tarifs du camping accordés aux ouvriers de Connect 120 pendant la durée des travaux sur la RD 120, Mr le Maire rappelle dans quelles circonstances les choses ont été faites, le Conseil n'ayant été informé qu'après coup.

- **Information sur la dotation bourg-centre** : Mr le Maire donne lecture d'une réponse ministérielle en date de juin 2014 à une question du Sénat sur le devenir de la dotation bourg centre. Par ailleurs selon le Sénateur DELCROS, cette dotation serait supprimée pour tout le monde et remplacée par une dotation de centralité, qui ne serait plus liée au chef-lieu de canton mais à la situation géographique et économique de la commune.

De plus Mr le Maire informe l'assemblée de la venue du Sénateur DELCROS, pour rencontrer le conseil municipal, samedi 11 juin à 10 h en mairie, suite à un mail de Mr BLANDINO concernant le CCAS, la gestion de l'EHPAD et les écoles (les écoles deviennent selon lui d'intérêt intercommunal)

- **Création d'un poste d'animateur – coordinateur périscolaire- gestionnaire de la médiathèque dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi**

Mr le Maire refait l'historique sur l'appel à candidature pour le poste créé pour le remplacement de Mme De PASSEFONS dans ses missions à l'école et à la médiathèque.

La commune a reçu 28 candidatures et le jury de recrutement a reçu 7 personnes.

Mme BRET été retenue pour ce poste ; elle est éligible à une aide de l'Etat CAE à hauteur de 26 heures subventionnées à 70 %.

Il serait souhaitable que ce contrat puisse être signé pour ce 9 mai 2016 afin qu'elle puisse être présente sur la fin de l'année scolaire. Les TAP se finissent le 13 mai

Par conséquent suppression de la précédente délibération portant sur la création d'un CDD d'un an et création d'un contrat aidé à temps plein d'une durée de 6 mois renouvelable pour une durée maximum de 24 mois.

**Adoption à l'unanimité**

- **Mesdames De La Rocque, Vigny et Mr Le Maire font un compte rendu sur les dernières réunions qui ont lieu concernant la fusion des 4 communautés de communes.**

**Le Maire,  
Guy BLANDINO**

